

Revue du MAUSS semestrielle

N° 4 / SECOND SEMESTRE 1994

A QUI SE FIER ?

CONFIANCE, INTERACTION ET THÉORIE DES JEUX

Sommaire

Présentation.....	3
Avis à nos lecteurs.....	16
André ORLÉAN	
<i>Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand</i>	<i>17</i>
Jean-Michel SERVET	
<i>Paroles données : le lien de confiance</i>	<i>37</i>
Jean-Pierre TERRAIL	
<i>Interactionnisme : l'identité paradigmatique d'une constellation floue</i>	<i>57</i>
François NEMO	
<i>Décrire l'interaction ; une critique pragmatique de la théorie des jeux</i>	<i>70</i>
Laurent CORDONNIER	
<i>L'échange, la coopération et l'autonomie des personnes</i>	<i>94</i>
Michel LALLEMENT	
<i>Théorie des jeux et équilibres sociaux.....</i>	<i>115</i>
Serge LATOUCHE	
<i>Le rationnel et le raisonnable ; les antinomies du postulat métaphysique de la raison économique.....</i>	<i>134</i>
AUTOUR DU DON	
Angela XAVIER DE BRITO	
<i>La construction de la relation entre le chercheur et son objet ; une interprétation à la lumière de la théorie du don.....</i>	<i>160</i>
Anne-Marie FIXOT	
<i>Le don à la croisée du symbolique et du possible</i>	<i>176</i>
Leïla LOUCA	
<i>Parole métisse.....</i>	<i>190</i>

Jacques T. GODBOUT	
<i>L'état d'endettement mutuel</i>	205
Alain CAILLÉ	
<i>Tout le monde gagne ; comment un état d'endettement mutuel positif est-il possible ?</i>	220

DÉBATS

Philippe GENESTIER	
<i>Misérabilisme ou-populisme ? Une aporie des sciences sociales (P. Bourdieu et M. Sansot)</i>	229
Pascal COMBEMALE	
<i>Pour une autre économie ou pour une autre société ? Une critique du n° 3 de la Revue du Mauss semestrielle</i>	252
Daniel CEFAÏ	
<i>Empirisme et normativité en sciences sociales ; quelques questions sur La Démission des clercs d'Alain Caillé</i>	260
Alain CAILLÉ	
<i>Empirisme et normativité en sciences sociales ; quelques réponses à Daniel Cefai</i>	266

HÉRITAGES

Fabrice MULLER	
<i>Michael Polanyi : science, foi et société</i>	272
Jean-Michel BESNIER	
<i>Georges Bataille et la modernité</i>	288
Etienne DUMONT	
<i>Discours préliminaire aux Traités de législation civile et pénale, ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglais</i>	294

BIBLIOTHÈQUE

Alain CAILLÉ, Philippe CHANIAL, Pascal COMBEMALE, Serge LATOUCHE	308
---	-----

Revue du MAUSS

Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales

Conseil de publication : Cengiz Aktar, Rigas Arvanitis, Louis Baslé, Jean-Luc Boilleau, Hubert Brochier, Giovanni Busino, Annie L. Cot, Henri Denis, Mary Douglas, Jean-Pierre Dupuy, François Fourquet, Michel Freilag, Roger Frydman, Jacques T. Godbout, Marc Guillaume, Jérôme Lallement, Bruno Latour, Claude Lefoit, Louis Moreau de Bellaing, Chantai Moufle, Thierry Paquot, Jean-Claude Perrot, Wolfgang Sachs, Alfredo Salsano, Jean-Michel Serve!, Lucien Scubla, Paulelte Taieb, Annette Weiner.
 ' Comité de rédaction : Marc Anspach, Gerald Berlhoud, Guy Béney, Pierre Bitoun, Pascal Combemale, Bernard Guemen, Paul Jorion, Pierre Lantz, Serge Latouche.
 Directeur de la publication : Alain Caillé ; secrétaire de rédaction : Ahmet Insel.
Les manuscrits sont à adresser à : MAUSS, 3, avenue du Maine, 75015 Paris.

PRÉSENTATION

par Alain Caillé

Il apparaît de plus en plus clairement, depuis quelques années, qu'une des questions théoriques cruciales posées aux sciences sociales est celle de savoir pourquoi les hommes devraient se faire confiance les uns aux autres, comment ils le pourraient et à qui. Comment penser le *lien social*, se demandait-on il n'y a guère ? Et chaque discipline, de la sociologie à la science économique en passant par la philosophie politique, prétendait, et prétend encore, être mieux armée que ses concurrentes pour fournir la réponse à la question. Qui reste d'actualité et irrésolue, mais dont la formulation change peu à peu du fait que s'y adjoint la question de la confiance. A découvrir que les hommes ne sont susceptibles de rester liés que pour autant qu'ils s'accordent un minimum de confiance, l'interrogation sur l'essence du lien social devient celle des déterminants de la confiance. Ce n'est pas que cette thématique soit véritablement nouvelle. Il n'est probablement pas un grand sociologue, pas un économiste ou un philosophe d'envergure qui n'ait débouché sur elle à un moment ou à un autre de sa réflexion. Ce n'est pas non plus qu'elle rende caduques les réponses anciennes. Qu'est-ce qui fait tenir les hommes ensemble ? La peur, l'intérêt, l'amitié, la sociabilité, la loi, la religion, etc. ? Tous ces facteurs présumés du lien social restent plausibles, mais entre la cause et l'effet, la mutation récente du paysage intellectuel incite à chercher un terme médiateur : la confiance.

LA CONFIANCE

Comment expliquer que cette dimension manifestement importantissime de l'être-ensemble n'ait pas fait plus tôt l'objet d'un traitement explicite, synthétique, systématique et transdisciplinaire ? La raison est très probablement à rechercher dans le fait que dans le cadre des deux grands modèles explicatifs qui ont dominé les sciences sociales la question ne se posait pas. Selon l'individualisme méthodologique rustique sur lequel re-

pose la théorie économique standard, la confiance ne fait en aucune manière problème. L'*Homo oeconomicus* connaît ses besoins, et ne connaît même qu'eux. Il n'a de rapport qu'aux choses et qu'aux autres *homo oeconomicus*. Et ceux-ci, n'ayant de souci et d'amour que d'eux-mêmes, ne mentent pas. L'*homo oeconomicus*, comme l'a expliqué Jon Elster [Elster, 1979], déploie une rationalité exclusivement *paramétrique*. Par quoi il faut entendre qu'il détermine ses choix indépendamment des choix opérés ou opérables par les autres sujets, avec lesquels il n'entretient de relations que d'extériorité et d'indifférence. De même les divers *holismes* qui ont fait la spécificité de l'essentiel de la sociologie ou de l'anthropologie par rapport à la science économique, répondent à la question de la confiance avant même de l'avoir posée ou d'avoir pris conscience de son importance. Si les acteurs sociaux sont réputés obéir à des règles qui préexistent à leur action (structuralisme), accomplir des fonctions prédéfinies (fonctionnalisme) ou mettre en œuvre des valeurs immémoriales (culturalisme), alors, là encore, leurs actes apparaissant pré-ajustés, le mensonge est, sinon impossible, au moins dénué de sens, et la confiance acquise d'emblée.

A contrario on en déduira que la propulsion de la question de la confiance sur le devant de la scène théorique est étroitement liée au désir de plus en plus largement partagé d'échapper aux écueils inhérents tant à l'individualisme qu'au holisme primitifs. Ce désir se réclame d'un nom ou d'une étiquette : *L'interactionnisme*. L'action, est-il de plus en plus fréquemment affirmé, ne consiste pas dans le rapport d'un sujet à un objet, ou d'un sujet individuel à un sujet collectif transcendant. Elle ne prend sens que conçue comme le résultat des interactions entre les sujets sociaux. Peu ou prou, tout le monde aujourd'hui, dans les sciences sociales, se veut interactionniste. Et de Georg Simmel jusqu'à Erving Goffman, en passant par l'École de Chicago, l'interactionnisme symbolique, l'ethnométhodologie ou Norbert Elias, une longue liste de noms se présente à l'esprit pour faire office de précurseurs ou d'inspirateurs. Quoi qu'il en soit du bien ou du mal-fondé de ces héritages présomptifs, le point essentiel est qu'avec l'abandon de l'idée que l'(interaction serait déterminée de l'extérieur d'elle-même, par une nature ou par, une loi, il apparaît en son coeur une marge d'indétermina-

tion et d'imprévisibilité, une possibilité de tricherie ou de mensonge, qui la rend aussitôt problématique et non fiable.

Michel utilement montre ici comment un des outils conceptuels essentiels qui a permis cette mutation du questionnement, de l'individualisme méthodologique simple ou du holisme, en direction de l'interactionnisme, est la théorie des jeux. Avec elle, soutient Jon Elster qui est un des principaux artisans de l'évolution en cours, économistes, sociologues ou politologues disposent du moyen d'analyser une rationalité non plus seulement paramétrique mais *stratégique*. Une rationalité qui en vue, toujours, de maximiser la satisfaction, anticipe les choix possibles des autres acteurs ; et leur anticipation de l'anticipation, etc. C'est dans le cadre de la réflexion sur cette rationalité stratégique, c'est-à-dire interactive, qu'est apparu le fameux *dilemme du prisonnier*. Qui fascine, car il montre comment, en cherchant à maximiser leur satisfaction individuelle, par un calcul *égoïste*, les sujets dits rationnels aboutissent en fait à une satisfaction suboptimale, c'est-à-dire moindre que celle qu'ils obtiendraient si justement ils n'étaient pas « rationnel », et « égoïstes ». Les guillemets ici s'imposent puisque la leçon principale du dilemme du prisonnier, et de ses mille et une variantes, est de montrer comment le sens des mots peut aisément s'inverser, dès lors que des sujets « non rationnels » et « altruistes » satisfont mieux leurs intérêts que les sujets calculateurs égoïstes.

Si prisonnier et dans l'impossibilité de communiquer avec lui, je dénonce mon complice, je serai condamné à quatre ans de prison s'il me dénonce aussi, et libéré s'il ne me dénonce pas (le même calcul valant pour lui). Si je ne le dénonce pas mais qu'il me dénonce, j'aurai huit ans. Si nous ne nous ne dénonçons ni l'un ni l'autre, nous serons condamnés à un an. Le problème de la confiance apparaît ici dans toute sa simplicité. De toute évidence, la solution la meilleure est en même temps la plus *morale*. Elle est celle de la fidélité et de la non-trahison. Si les deux partenaires s'y tiennent, ils s'en sortiront avec une peine minimale d'un an. Mais l'adoption d'une telle solution suppose la confiance en l'autre. Et la confiance dans le fait qu'il aura confiance, etc. Aussitôt qu'un doute apparaît, dès que je commence à soupçonner que l'autre puisse me trahir unilatéralement (et la chose est *rationnellement* probable puisqu'en me trahissant

unilatéralement, mon complice sera sûr de ne pas obtenir la peine de huit ans, et pourra espérer, si je ne le trahis pas moi-même, être libéré immédiatement), je deviens irrésistiblement enclin à *trahir* moi-même et à entrer dans le jeu de la dénonciation. La rationalité stratégique conduit donc nos deux stratégies à s'entre-dénoncer et, pour éviter d'en subir huit, à faire quatre années de prison alors qu'ils auraient pu n'en avoir qu'une.

On a appelé ici la version canonique du dilemme du prisonnier. Qu'on jugera sans doute trop artificielle et tarabiscotée. Aussi bien, la question qu'il illustre prend-elle plus d'ampleur si l'on observe que, énoncée dans sa plus grande généralité et simplicité, débarrassée de ses complications scolastiques, elle se pose à tout instant dans la vie ordinaire, aussitôt que celui qui doit effectuer une prestation quelconque se demande s'il peut être sûr d'être payé de retour. Or, si l'on en croit la théorie des jeux, à défaut d'une confiance raisonnable dans un retour possible, personne ne devrait rien faire. Ni écrire un livre, ni donner un cours ou un récital, ni aimer ses enfants ni débarrasser la table. Car comment être sûr, à chaque fois, qu'une rémunération s'ensuivra ? Comprenons bien la nature de la difficulté. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la *coopération* serait payante pour tous en général et pour chacun en particulier, si du moins il était sûr que tout le monde coopère. Le problème est que, faute de certitude que les autres jouent le jeu, personne n'a intérêt à le jouer. La théorie des jeux se révèle ainsi une théorie des non-jeux. Personne ne peut en effet prendre *rationnellement* l'initiative. C'est ce qu'établit l'économiste Mancur Olson [Olson, 1965] par une autre ligne de raisonnement aboutissant au théorème du *passager clandestin* (*free rider*), qui, sous l'éclairage de la question de la confiance, se révèle identique au dilemme des prisonniers. Et ces deux propositions, dilemme du prisonnier, théorème du passager clandestin, semblent à leur tour étrangement analogues au théorème de Gödel en logique. De même que les systèmes logiques ne parviennent pas à établir logiquement leur logicité, de même l'axiomatique de l'intérêt débouche sur la mise en lumière du fait que la poursuite de l'intérêt peut être à elle-même son pire ennemi.

Face à cette aporie, deux possibilités s'ouvrent. Soit celle de prendre effectivement le dilemme du prisonnier et le théorème du passager clandestin pour ce qu'ils sont réellement selon

nous, des propositions métathéoriques qui doivent s'analyser comme des théorèmes d'incomplétude ou d'impossibilité, et s'engager dans d'autres voies théoriques. Soit celle de tenter de colmater la brèche en faisant toujours plus de la même chose, en raffinant sans cesse les modèles de rationalité employés, dans l'espoir de parvenir enfin à démontrer à des calculateurs rationnels égoïstes qu'il serait de leur intérêt de cesser de l'être. Qu'ils ont donc intérêt à avoir confiance les uns dans les autres. Ou, en d'autres termes, que la confiance résulte du jeu des intérêts partagés et reste donc analysable dans les termes de l'axiomatique de l'intérêt. A des degrés divers, et par des chemine-ments théoriques variés, la conviction que manifestent les auteurs de la partie thématique de ce numéro de la *Revue du MAUSS semestrielle* est que cette seconde voie, celle qu'empruntent les économistes de *la nouvelle microéconomie*, comme nombre de sociologues, se révélera vite sans issue. Pour employer le langage de Marcel Mauss dans *l'Essai sur le don*, il n'y a pas de moyen terme. A un moment ou à un autre, il faut soit se défier soit se confier totalement à l'autre en sautant le pas. Donner et retenir ne vaut. Il n'est pas tenable de prétendre accorder sa confiance en laissant entendre qu'on le fait uniquement parce qu'on y a intérêt, car tel serait le plus sûr moyen de la voir trahie. Et cette seule remarque suffit, croyons-nous, à invalider la quasi-totalité des raisonnements qui s'appuient sur la théorie des jeux, lorsque ceux-ci croient pouvoir édifier une science positive (et non seulement critique ou épistémologique) de l'action ou de l'interaction. Plusieurs pistes de réflexion s'ouvrent ici.

CRITIQUE DE LA THÉORIE DES JEUX

Ce numéro de la *Revue du MAUSS semestrielle* peut d'abord être conçu comme une critique de la théorie des jeux et des fabulettes (*Jean-Michel Servet*) sur lesquelles elle s'édifie, ainsi que comme une mise en lumière des impasses inhérentes à la recherche de la rationalité. Il est légitime, expliquent les théoriciens formalistes, de simplifier la réalité pour en donner un modèle épuré ne retenant que les variables principales. Après, peu à peu, on pourra enrichir les modèles et rejoindre la réalité. Supposons,

pour commencer, par exemple, un monde ignorant la confiance et la coopération, et régi exclusivement par la loi de l'intérêt égoïste. Peu à peu, expliquent les théoriciens, nous introduirons la confiance et la coopération en montrant comment elles doivent découler nécessairement ou logiquement des calculs intéressés. La difficulté, nous l'avons déjà suggéré, est qu'il est absolument impossible de faire naître la confiance et la coopération au sein de l'univers primitif décrit par le théoricien. Pour autant que les sujets calculateurs sont réputés rester « égoïstes », on ne saurait faire comme si subitement ils ne l'étaient pas ou plus. Toutes les contorsions théoriques du monde n'y pourront rien changer. Et s'ils ne sont pas « égoïstes », alors, c'est qu'on ne se trouve plus dans le cadre des hypothèses initiales.

Tout ceci est trivial encore que très insuffisamment pris en compte par les théoriciens des jeux qui ne vivent que de l'espoir de parvenir un jour à opérer la transmutation du plomb vil de la rationalité égoïste individuelle en or de la coopération altruiste. Une ligne d'argumentation plus fine, développée ici notamment par *François Nemo*, consiste à mettre en cause l'opération même par laquelle les théoriciens modélisateurs découpent analytiquement au sein de la réalité complexe ces situations appauvries et épurées qui leur permettent d'effectuer leurs expériences de pensée. Notons que ce découpage instaure aussitôt une distinction entre ce qui serait un ordre de la réalité et du jeu d'une part, et un *contexte*, d'autre part. Le premier est réputé cohérent et suffisamment défini par les enjeux des acteurs comme par les règles de calcul qu'ils mettent en œuvre. Or il est clair que, du fait même de la séparation entre ordre de la calculabilité rationnelle et contexte, les enjeux censés définir la situation au sein du champ de la calculabilité deviennent purement arbitraires. Seul le théoricien s'imagine que les jeux de la vie sont des jeux, clos sur eux-mêmes et insensibles au monde extérieur, et que les acteurs pourraient choisir des solutions qui soient optimales uniquement à l'intérieur du jeu, sans se soucier des effets qu'elles produisent en dehors, sur le contexte. Les Japonais, encore sensibles au code de l'honneur, signale Douglas Hofstadter [Hofstadter, 1988], semblent avoir du mal à percevoir qu'il puisse exister une chose telle qu'un dilemme du prisonnier, puisqu'ils n'imaginent pas qu'on puisse trahir sans être déshonoré à ses

propres yeux. Et ne parlons pas des risques de vengeance ou de mépris ultérieurs.

S'esquisse ainsi une première conclusion. Non seulement la plupart des solutions aux problèmes, apories ou incertitudes mises en lumière par le théoricien modélisateur, résident dans la prise en compte du contexte qui a été exclu de la définition de la situation de pensée expérimentale, mais nombre de ces problèmes n'existent précisément que du fait qu'on a disjoint arbitrairement et abstraitement les ordres supposés de leur contexte effectif. Pour autant qu'elle désigne justement une capacité de résoudre des problèmes *abstrait*s de leur contexte, l'idée même de rationalité est auto-réfutante. « Qui veut faire l'ange fait la bête », écrivait Pascal. Qui veut traiter *rationnellement*, c'est-à-dire selon une logique des ordres séparés, des problèmes qui relèvent en fait de l'articulation entre un ordre et un contexte, s'expose à sombrer dans l'idiotie propre aux prisonniers du dilemme. C'est qu'en matière d'affaires humaines, trop humaines, montre *Serge Latouche*, à la suite d'Âristote, il n'y a pas de sens à vouloir être rationnel. Ce qui n'empêche pas, au contraire, de tenter d'être raisonnable. D'essayer de maîtriser « les conditions d'appropriété contextuelle » écrit F. Nemo en jargon linguistique. Le problème, il est vrai, étant de savoir comment définir les critères du raisonnable. Ce qui se révèle ne pas être une mince affaire puisque, par hypothèse, la définition du raisonnable varie en fonction de la variation des contextes.

C'est ici que s'ouvre une autre ligne de réflexion. Lorsqu'ils essaient de penser une genèse possible de la confiance dans le cadre de l'axiomatique de l'intérêt, les théoriciens des jeux introduisent la notion de réputation. Pour satisfaire leur intérêt à long terme, argumentent-ils, les calculateurs égoïstes ont intérêt à inspirer la confiance. Et il leur faut être en mesure de le faire non seulement vis-à-vis de tel ou tel partenaire particulier mais vis-à-vis du plus grand nombre de sujets possibles. Voilà pourquoi, estime notamment O. Williamson [Williamson, 1993], il n'y aurait aucune contradiction ou tension entre confiance et intérêt. Dès lors qu'on élargit le cadre de l'analyse et qu'on prend en compte un nombre de partenaires potentiels suffisant, la confiance se dissout dans la réputation et celle-ci dans l'intérêt. Il paraît néanmoins douteux que la réputation puisse être *gérée* de manière exclusivement instrumentale. Pour se faire réelle-

ment des amis, notait déjà Dale Carnegie en 1936 [Godbout, Caillé, 1992], auteur du fameux best-seller *Comment se faire des amis ?*, le seul moyen efficace est de les aimer vraiment, d'être réellement leur ami. Cette remarque nous conduit à souscrire à la conclusion d'*André Orlean* ; à partager son accord avec O. Williamson pour élargir la réflexion sur la confiance bien au-delà des situations bi-latérales propres aux modèles de la théorie des jeux, et pour prendre en compte la totalité du rapport social saisi dans sa dimension transgénérationnelle. Mais à partager également sa critique du même Williamson : la confiance dépend du sentiment d'appartenance à une même communauté, en effet, mais celui-ci à son tour ne naît et ne s'alimente que pour autant que la communauté est censée ouvrir « un espace radicalement distinct du calcul et de l'intérêt ». La confiance suppose bien un au-delà ou un en-deçà de l'intérêt.

On voit ainsi se profiler les linéaments d'une réponse possible aux défis posés par le dilemme du prisonnier. Une réponse dont *Laurent Cordonnier* situe clairement le lieu en notant à juste titre que le problème ne se pose que parce que nos prisonniers ne jouent ni contre la nature (ou contre une machine) ni contre un dieu absolument bienveillant. Contre une machine jouant au hasard il faut se prémunir en jouant *rationnellement*, c'est-à-dire en *trahissant*, puisque, selon les chiffres que nous avons ici adoptés, on se verra infliger une peine de quatre ans au maximum et qu'on se prémunira dans tous les cas contre celle de huit ans. Contre un dieu d'amour bienveillant qui ne dénonce jamais, il faut trahir, puisqu'on sera immédiatement libéré au Heu de faire une année de prison. Le problème ne surgit donc que dans la confrontation entre les sujets proprement humains. Mais c'est parce que le problème apparaît là, dans le registre de l'interaction proprement humaine, qu'il trouve aussi non pas la certitude de sa solution mais sa possibilité. C'est en effet parce que, à la différence d'un dieu ou d'une machine, ils peuvent effectivement mentir ou trahir que les sujets authentiquement humains peuvent aussi ne pas le faire et affirmer ainsi leur autonomie. Qu'ils peuvent effectivement construire l'image d'eux-mêmes qui vaut à leurs propres yeux parce que susceptible de valoir face à tout sujet proprement humain, c'est-à-dire capable d'accéder à l'autonomie et à la responsabilité. Effectivement, tout le monde peut trahir, et il convient de se prémunir

contre cette possibilité. Mais en sachant que celui qui le fait s'interdit *ipso facto* l'accès à un rapport non instrumental à lui-même et aux autres, et s'exclut du champ de la moralité, de l'autonomie et de la dignité. Quel que soit le langage que l'on emploie, celui de la religion ou des grands systèmes de morale, le verdict sera le même. Celui qui fait défection n'obtiendra pas un verdict favorable du spectateur impartial (Adam Smith), il n'éprouvera pas le « contentement de soi » qui est coextensif à l'autonomie (Kant), il ne récoltera pas la splendeur inhérente au respect de l'obligation paradoxale de donner (M. Mauss), il ne pourra pas se réjouir de son propre apparaître (H. Arendt). Et ceci pour une raison dont il convient de noter qu'elle est toujours la même : par incapacité à entrer dans le domaine d'une certaine gratuité conditionnelle (à la différence de la grâce divine, inconditionnelle), qui signe le registre de ce qui est proprement humain.

L'INTERACTION

C'est ici que nous rejoignons notre point de départ. La question de la confiance, notions-nous, ne surgit comme question théorique centrale que lorsque les sciences sociales se mettent en demeure de penser un ordre de l'interaction à égale distance des réductionnismes holiste ou individualiste. Et nous venons également de suggérer que si la question de la confiance ne naît concrètement que de l'ouverture de l'indétermination qui est propre aux interactions humaines, c'est également là, et là seulement, dans la logique propre à l'interaction, qu'elle est susceptible d'être résolue. Mais il est légitime de se demander si tous les courants de pensée qui se réclament de l'interactionnisme y accèdent vraiment. Et lesquels esquissent effectivement un nouveau paradigme. C'est la question que soulève *Jean-Pierre Terrail* en montrant le flou qui entoure la nébuleuse qui se réclame de l'interactionnisme. Et en insistant à juste titre sur le fait que celle-ci se condamnerait à une large inanité si elle prétendait se borner, comme c'est trop souvent le cas, à analyser ce qu'on pourrait appeler une interaction restreinte, une interaction de face à face, dans un cadre restreint spatialement et temporellement, une interaction de l'ici et du maintenant, une

interaction bornée à une efficace de la contiguïté. Car, au sein de l'interaction la plus microscopique ou micro-sociologique qu'on voudra, il est difficile de ne pas lire la présence active des déterminations venues de l'ensemble de la grande société environnante, l'efficace multiforme de ce que Jean-Pierre Terrail appelle de façon heureuse les interactions à distance. On subodorait tout à l'heure, à travers la discussion d'O. Williamson par André Orlean, que la confiance n'est pensable que comme phénomène social total, et qu'au fond elle ne trouve pas d'autre source que la reproduction même du fonctionnement de la grande société. Conformément à la logique de l'individualisme méthodologique, Williamson tente de se rabattre sur le jeu des intérêts individuels entrecroisés. Cette solution n'est pas satisfaisante puisque les intérêts isolés, en tant qu'isolés, sont par nature antithétiques à la logique de l'interaction. Il reste donc à se demander s'il est possible de se donner une pensée de l'interaction qui soit pleinement interactionniste.

Que la chose ne coule nullement de source, c'est ce dont on se convaincra sans doute en observant l'étrange indétermination et hésitation qui caractérisent celui qui est réputé comme le représentant contemporain par excellence de la pensée interactionniste, Erving Goffman. Interactionniste, vraiment ? Il est permis d'en douter si on considère que dans son ouvrage principal sur la question, *Les rites d'interaction* [Goffman, 1988], c'est la dimension rituelle qui est mise en avant et Durkheim qui sert de caution et de source d'inspiration principale. Si bien qu'à de nombreux égards cet ouvrage majeur de l'interactionnisme est un des plus radicalement *holistes* qui soit. De nombreux commentateurs, par contre, insistant sur les relations entretenues à Chicago par Goffman avec Thomas Schelling [Schelling, 1960], un des plus importants représentants de la théorie des jeux appliquée aux problèmes de la philosophie politique et de la théorie sociologique, considèrent la théorie des jeux comme l'outil par excellence de l'interactionnisme, et ceci avec apparemment des raisons d'autant meilleures que Goffman recourt plus souvent qu'à son tour à la métaphore théâtrale et peut sembler considérer les *acteurs* sociaux comme des gestionnaires rationnels de leur *face*. Goffman, que nous pensions à l'instant holiste, serait donc en fait un champion de l'individualisme méthodologique.

Quoi qu'il en soit de la réalité du propos de Goffman, assimiler celui-ci au projet de la théorie des jeux revient à confondre, croyons-nous, diverses significations du *mot jeu* qui n'entretiennent que peu de rapports. C'est, surtout, ne pas voir que, contrairement à ses prétentions, la théorie des jeux est aussi peu interactionniste que possible. Assurément l'est-elle plus — ce n'est pas difficile — que la théorie économique standard puisque celle-ci ne se soucie que des rapports entretenus par des sujets à des objets. Avec la théorie des jeux, il apparaît en effet un embryon de relations entre des sujets humains. Mais il est difficile de considérer celles-ci comme interactives. Tout au plus sont-elles interspéculatives, ou, plus simplement, spéculaires. Dans tous les modèles construits à partir de la théorie des jeux en effet, aussi sophistiqués soient-ils, et ceci par construction (par vice de fabrication, est-on tenté de dire), les *intérêts* pré-existent à la relation, de même que les sujets sont définis indépendamment d'elle et préalablement à sa structuration. Cette indépendance des *préférences* ou des *utilités* (des intérêts, si l'on préfère) par rapport à la relation est caractéristique de ce qu'on pourrait appeler un interactionnisme restreint (ou tronqué, ou mou, comme on voudra). Un interactionnisme authentique (ou généralisé), au contraire, se signifierait par l'hypothèse que la relation (l'interaction) fait sens par elle-même, qu'elle est donc l'objet d'un intérêt ou d'une *utilité* qui vient modifier la courbe d'utilité primitive, à supposer même que celle-ci ait pu effectivement être définie indépendamment de la relation. Soit, par exemple, le cas du mariage. Ou de la cohabitation, davantage *up to date*. Il n'est pas trop aventureux d'affirmer que des intérêts individuels bien définis, y compris matériels, préexistent à la relation. Et que des intérêts séparés se manifesteront avec toute leur puissance en cas de divorce ou de séparation. Mais il est tout aussi clair que le mariage ou la cohabitation seront un échec si les deux partenaires ne savent pas donner le pas au maintien de la relation sur la poursuite des intérêts séparés. S'ils ne parviennent pas à maintenir une confiance minimale en ancrant leur relation dans le non-instrumental ou dans l'anti-utilitaire. Et ceci, peu ou prou, et de proche en proche, peut et doit valoir pour l'ensemble du lien social.

A suivre le fil de ces remarques rapides, on ne peut échapper à la question de savoir quels sont les penseurs véritables de l'in-

teractionnisme. La réponse est : probablement pas ceux auxquels on penserait tout d'abord, et notamment pas les auteurs récents qui s'en réclament. Dans la lignée principale pourraient figurer, croyons-nous, Georg Simmel sans doute. Et, avant lui, Karl Marx. Au moins le jeune Marx des *Thèses sur Feuerbach*, celui pour qui le véritable matérialisme est philosophie de la praxis. Et après Simmel, s'en réclamant d'ailleurs explicitement, Norbert Elias. Mais, et ceci surprendra sans doute un éventuel lecteur de ces lignes qui ne serait pas familier de la *Revue du Mauss*, l'auteur interactionniste par excellence est, pensons-nous, le Marcel Mauss de *l'Essai sur le don*. Et ceci pour au moins cinq raisons qui constituent cinq découvertes fondamentales de Mauss. Celle, tout d'abord, qu'il existe toute une catégorie d'actions sociales qui ne relèvent exclusivement ni du registre (holiste) de l'obligation, ni de celui (individualiste) de l'intérêt, mais de l'interaction paradoxale de la contrainte et de la liberté. Celle, du même coup, qu'il y a à la fois tension et solidarité entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs, et que les premiers sont satisfaits collectivement au mieux dans l'exacte mesure où existe une obligation faite aux individus de privilégier librement les seconds (ce qui constitue une réponse avant la lettre au dilemme du prisonnier). La troisième découverte est celle qu'aucun ordre isolé de l'action ne saurait s'auto-suffire ; qu'entre tous les ordres et leurs contextes il existe une logique symbolique¹ de l'écho et de la résonance qui constitue ce que Marcel Mauss nommait le *phénomène social total*. Ce qui ne signifie nullement que tout est dans tout, de manière indistincte, mais que, par une sorte d'effet papillon social général, il n'est rien qui se passe ici qui n'affecte aussi ce qui se passe ailleurs. Et réciproquement. La quatrième découverte est à la fois la plus connue, la plus essentielle, et la plus méconnue. Elle est celle que l'ordre de l'interaction est identique à celui du don, ce mixte étrange d'obligation et de spontanéité. Le don

1. Sur le rôle central du concept de symbolique chez Marcel Mauss et, plus généralement, pour une initiation en profondeur à la pensée de Marcel Mauss, permettant de comprendre pourquoi il est le penseur interactionniste par excellence, on ne saurait trop recommander la lecture de l'excellent petit livre de Bruno Karsenty : *M. Mauss et le fait social total*, PUF, Paris, 1994, collection « philosophie ». Il faut aussi renvoyer à la thèse de doctorat d'université de Camille Tarot « Symbolisme et tradition », (Caen, 1994), en espérant qu'elle sera bientôt accessible sous forme de livre.

constitue en effet la solution de l'énigme interactionniste. A défaut de l'initiative d'une « prestation effectuée sans certitude de retour en vue de nourrir le lien social² », sans par conséquent un saut effectué sans filet dans l'inconnu et l'incertain, il ne saurait exister rien d'autre que la mécanique de l'obligation ou celle de l'intérêt. Aucun choix véritable de sujet économique, à proprement parler, ne *choisit* rien, puisque tout est à l'avance prédéterminé par sa *courbe de préférence*, aucune autonomie et aucun lien proprement social. La seule réponse aux apories mises en lumière par la théorie des jeux réside dans l'esprit du don. C'est pourquoi, comme le note Jean-Michel Servet, le champ sémantique au sein duquel se développe la notion de confiance est largement indiscernable de celui du don. Par quoi, et c'est la cinquième découverte de Marcel Mauss, il ne faut entendre aucun esprit de gratuité inconditionnelle ou d'absolu désintéressement. Il est clair que le prisonnier qui choisit de ne pas dénoncer son complice est parfaitement intéressé à ne pas être dénoncé par lui. Mais il est aussi *intéressé* par l'image de sa propre générosité, par le rôle qu'il lui faut jouer en tant que *personne* — ce concept par excellence de l'ordre de l'interaction — et il accordera la préférence à cette personne sur ses intérêts d'individu aussi longtemps qu'il est *raisonnablement* plausible d'espérer que l'autre fasse de même.

A la question « à qui se fier ? », la réponse est donc : à ceux dont on peut considérer qu'ils se considèrent comme des personnes — c'est-à-dire comme des individus doués de la capacité d'initiative, de don et d'autonomie — et vous considèrent comme telles. A ceux qui sont susceptibles d'entrer de manière non exclusivement instrumentale dans l'ordre de l'interaction. Rien ne permet d'établir avec certitude la probabilité que cette supputation croisée soit couronnée de succès. Ce pourquoi le don est toujours de l'ordre du pari radical. Voilà qui est presque rassurant. De savoir que la prise de risque constitue le seul remède au risque. Car, dans cet univers d'incertitude qui est le propre de l'interaction humaine, une chose au moins est sûre, c'est que la théorie des jeux ne nous est d'aucun secours, et qu'on ne peut absolument pas lui faire confiance pour penser la confiance.

2. Je reprends ici la définition utilisée dans J. Godbout et A. Caillé (1992).

BIBLIOGRAPHIE

- CARNEGIE Dale, 1936, *How to Win Friends and Influence People ?*, Simon & Schuster, New York.
- ELSTER Jon, 1979, *Ulysses and the Sirens ; Studies in the Limitation of Rationality*, Cambridge University Press.
- GODBOUT Jacques et CAILLÉ Alain, 1992, *L'esprit du don*, La Découverte, Paris.
- GOFFMAN Erving, 1988, *Les rites d'interaction*, Minuit, Paris.
- HOFSTADTER Douglas, 1988, *Ma thémagie*. Interéditions, Paris.
- KARSENTY Bruno, 1994, *M. Mauss et le fait social total*, PUF, collection « philosophie », Paris.
- OLSON Mancur, 1965, *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, Cambridge Mass. Trad. française, PUF, Coll. Sociologie, 1981, *La logique de l'action collective*.
- SCHELLING Thomas, 1960, *The Strategy of Conflict*, Harvard University Press, Cambridge Mass.
- TAROT Camille, 1994, *Symbolisme et tradition. Pour renouer avec une sociologie générale de la religion. Durkheim, Mauss*. Thèse de doctorat d'université, département de sociologie, Caen.
- WILLIAMSON O., 1993, « Calculativeness, Trust and Economic Organization », *Journal of Law & Economics*, vol. XXXVI, avril. Cité par André Orlean.

Avis à nos lecteurs

La nouvelle formule de *La Revue du MAUSS semestrielle* est maintenant bien rodée ; au moins quant au fond. Un numéro sur deux, le numéro impair, se présente sous la forme d'un livre collectif, centré autour d'un thème unique (n° 1 : *Ce que donner veut dire* ; n° 3 : *Pour une autre économie*). L'autre numéro, le numéro pair (n° 2 : *Cheminements politiques*, n° 4 : *A qui se fier ? La confiance, l'interaction et la théorie des jeux*) a l'apparence d'un numéro double de l'ancienne formule trimestrielle. Quant à la forme, c'est autre chose ! Le n° 2 ne ressemblait ni au n° 1 ni au n° 3 ; et ce n° 4, publié dans le cadre d'une nouvelle collection de La Découverte (La Découverte-Recherches), *La Bibliothèque du MAUSS*, ne ressemble à aucun des trois précédents. C'est que nous avons dû tâtonner avant de trouver une forme qui soit économiquement et éditorialement viable. Le n° 2 (pourtant remarquable...) en a pâti, qui a été fort mal diffusé. Désormais, tous les numéros de *La Revue du MAUSS semestrielle*, comme tous les ouvrages publiés par le MAUSS auront la même forme et paraîtront sous la même couverture.